

CE QUE PENSE LE PEUPLE

A l'adresse de l'Union Baptiste du Canada, signée par le président et le secrétaire de la dite société, S. E. Lord Elgin, a fait la réponse suivante :

Messieurs, — Je déplore profondément les excès dont la cité de Montréal a été récemment le théâtre, et j'ai le sincère espoir qu'avec la co-opération de tous les gens de bien, l'harmonie se rétablira, et que le tort qui a été fait au commerce de la Cité sera promptement réparé.

L'empressement avec lequel vous êtes venus, dans ce temps de crise, exprimer votre sentiment de la justice et de l'impartialité avec laquelle j'ai mis en pratique les principes de gouvernement constitutionnel, est pour moi un sujet de gratification bien sincère. Vous pouvez être assurés que je persévérerai constamment dans cette voie, qui seule, je le crois fermement, peut assurer aux habitants de ces colonies tous les droits de sujets Britanniques, aussi bien que l'honneur et l'avantage de la connexion Britannique.

(Signé) ELGIN ET KINCARDINE.

A l'adresse des habitants de Kingston, signée par 1,000 personnes, S. E. Lord Elgin a fait la réponse suivante :

Messieurs, — Les sentiments nobles et patriotiques qu'exprime votre adresse, me causent la plus vive satisfaction. L'amour de l'ordre et de la vraie liberté, sont des affections naturelles. Il ne m'étonne pas que vous trouviez un asile dans le cœur de la masse des habitants du Canada. Quant à moi, la voie du devoir m'est clairement indiquée ; et si elle a quelquefois des aspérités, je n'ai pas raison de m'en plaindre. Je suis tenu également par le respect que je dois aux ordres de ma Souveraine, et aux meilleurs intérêts de la colonie, d'en administrer le gouvernement, d'après des principes constitutionnels. Cette conduite m'a ci-devant servi de règle. Je ne sais pas y avoir dérogé en aucune circonstance ; et je suis déterminé à y persister d'une manière constante.

(Signé) ELGIN ET KINCARDINE.

A l'adresse des habitants de Brockville, signée par 626 personnes, S. E. Lord Elgin a répondu comme suit :

Messieurs, — Je vous remercie sincèrement pour la promptitude avec laquelle vous êtes venus de l'avant, dans la crise actuelle, pour renouveler l'assurance de votre dévouement à Notre Gracieuse Reine, et pour protester contre les outrages auxquels le Représentant de Sa Majesté et les députés au Parlement ont été exposés dans l'exercice de leurs devoirs importants. Si de tels actes pouvaient être commis impunément, un gouvernement régulier cesserait d'être possible. Je crois fermement que les vrais intérêts du Canada requièrent que son Gouvernement soit conduit d'après des principes constitutionnels. Je continuerai donc, avec l'aide de Dieu, à marcher fermement dans la voie que me trace le devoir ; sans en être détourné par les menaces et les insultes.

(Signé) ELGIN ET KINCARDINE.

A l'adresse des habitants de Repentigny (comté de Leinster), signée par M. le curé et 60 autres personnes, S. E. Lord Elgin a fait la réponse suivante :

Messieurs, — Le Gouverneur-Général a reçu avec plaisir vos protestations de loyauté et d'attachement envers Notre Gracieuse Souveraine et son gouvernement et avec reconnaissance l'approbation entière que renferme votre adresse de l'administration du gouvernement provincial par Son Excellence depuis son arrivée dans le pays, de même que l'expression de votre détermination à soutenir Son Excellence dans la voie constitutionnelle qu'elle s'est tracée. Son Excellence espère que les manifestations semblables, qui lui arrivent de toutes parts, auront pu être l'ouvrage de ceux qui unissent encore l'intention de troubler l'ordre et la paix publiques.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très-obéissant serviteur,

(Signé)

J. LESLIE, Secrétaire.

A l'adresse des habitants de Ste. Anne d'Yamachiche (comté de St. Maurice), signée par M. le curé et 615 autres personnes, S. E. Lord Elgin a fait répondre comme suit :

Messieurs, — Le Gouverneur-Général m'a chargé de vous témoigner combien il a été agréablement affecté de l'adresse que vous lui avez présentée dans les circonstances actuelles, dans laquelle vous exprimez si chaleureusement la loyauté et le dévouement dont vous êtes unis envers la Couronne Britannique. C'est pour Son Excellence un sujet de vive satisfaction que de vous entendre dire qu'elle vous a rendu chers les liens qui vous unissent à l'Empire ; et Elle vous prie d'accepter l'expression de Sa vive reconnaissance en échange de celle que vous lui témoignez pour sa conduite juste, impartiale, ferme et constitutionnelle dans le Gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très-obéissant serviteur,

(Signé)

J. LESLIE, Secrétaire.

A l'adresse des habitants de la Pointe du Lac (comté de St. Maurice), signée par M. le curé et 154 autres personnes et conçue dans les mêmes termes que celle de Ste. Anne d'Yamachiche, S. E. a fait faire une réponse dont les termes sont tels que ceux de la réponse à l'adresse de cette dernière paroisse.

A l'adresse des habitants de St. David (comté d'Yamachiche), signée par M. le Curé et 17 autres personnes au nom et au désir de toute la paroisse, et conçue dans les mêmes termes que les deux précédentes adresses, il a été fait aussi une réponse semblable.

A l'adresse des lieutenants colonels des 4e et 3e bataillons de Milice de Rimouski, S. E. Lord Elgin a répondu comme suit :

Messieurs, — Le Gouverneur-Général me charge de vous remercier de l'empressement que vous avez mis à lui faire parvenir, dans ce temps d'agitation, vos assurances d'appui pour le maintien de l'ordre, et des Colonies de l'Amérique Septentrionale Britannique, comme possession de Notre Très Gracieuse Reine. Son Excellence vous remercie en même temps des sentiments de sympathie que vous exprimez envers sa per-

sonne, et de confiance en son intégrité et en son administration.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé.) J. LESLIE, Secrétaire.

A l'adresse suivante des Indiens des districts de London et Western. Haut-Canada, S. E. Lord Elgin a fait la réponse qui suit immédiatement l'adresse que voici :

A Son Excellence le Très-Honorable JAMES, COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE, etc. etc. etc. Grand Père !

Dans notre cœur nous te donnons la main, et nous remercions le Grand Esprit de l'avoir conservé au milieu de la tempête populaire. — Grand Père ! Tes enfants Rouges ne participent en rien à faire ni à administrer les lois, mais on nous a appris à obéir à Dieu et à le craindre, et à honorer les autorités existantes. — Grand Père ! Tes enfants Rouges ont marché côte à côte avec les blancs rouges à la défense de Notre Souveraine, et nous sommes prêts à le faire encore. — Grand Père ! Tes enfants Rouges ont marché côte à côte avec les blancs rouges à la défense de Notre Souveraine, et nous sommes prêts à le faire encore. — Grand Père ! Tes enfants Rouges ont marché côte à côte avec les blancs rouges à la défense de Notre Souveraine, et nous sommes prêts à le faire encore.

(Signé) John Riley, James Maskinonge,

Miskokomou, Wamogoshos, Tomiango, Eyawbour, Sunday, James Thomas. — De la part des Chefs et Guerriers des Districts de London et Western.

Certifié, F. B. CLENCI,

Secrétaire des Affaires des Sauvages.

REPONSE.

Mes Enfants. Je vous remercie de vos paroles de mon cœur et de votre respect pour les autorités, et comme vous êtes toujours prêts lorsque le devoir vous appelle à marcher à côté des blancs rouges et à protéger le Drapeau de la Grande Bretagne. J'espère, cependant, que vous continuerez de jouir longtemps des avantages de la paix, et je prie le Grand Esprit que vous restiez tranquilles dans vos paisibles demeures, pratiquant les arts de l'agriculture et de la vie civilisée, afin que vous soyez prospères et heureux comme vos frères blancs.

(Signé.) ELGIN ET KINCARDINE.

A une Adresse des habitants de la Cité de Montréal, signée par 7886 personnes, S. E. Lord Elgin a fait la réponse que voici :

Messieurs, Je vous remercie de ce que, dans les circonstances actuelles, vous venez de l'avant pour renouveler l'assurance de votre attachement et de votre loyauté dévoués pour la personne et le Gouvernement de Sa Majesté, et de votre sincère désir de maintenir intacte la connexion qui subsiste entre cette Province et l'Empire dont elle fait partie. Le jour où je pris les rênes du Gouvernement de la Province, je reçus de la part des habitants de Montréal une Adresse dans laquelle on déclarait que les connaissances que j'avais acquises dans la vie publique, comme Membre du Parlement Impérial et dans d'autres charges de haute importance, me permettraient d'entretenir l'espoir et d'agréable espoir, en m'acquittant des devoirs importants de ma charge, comme Gouverneur de la Province, jamais pour me guider ces principes constitutionnels qui sont familiers aux hommes d'état de la Grande Bretagne, — et j'observai dans ma réponse, que je m'efforcerais et j'ai tous mes efforts pour réaliser ces agréables anticipations, en témoignant l'attention convenable aux désirs et aux sentiments du peuple, et en cherchant les avis et l'aide de ceux qui nous ont confiés. J'ai constamment adhéré à cette détermination dans l'administration du Gouvernement, et je ne suis nullement surpris que vous approuviez une ligne de conduite qui n'est que l'accomplissement d'un désir unanime exprimé par les citoyens de Montréal dans cette occasion solennelle. — En encourageant autant que j'ai pu le faire les Instituts d'Arts, les Associations d'Agriculture, les Etablissements d'Education, et en avançant par tous les autres moyens à ma disposition les intérêts matériels de la Province, je me suis acquitté d'un devoir qui m'est très-agréable, en autant que j'ai trouvé dans cette occupation le seul soulagement que j'aie jamais cherché aux labours les plus accablants de ma charge. Je me félicite que les outrages déplorables dont cette ville a été récemment le théâtre ne se renouveleront pas, et que l'harmonie entre les citoyens de toutes les classes et de tous les partis sera maintenue — et tandis que je déplore amèrement avec vous que le représentant de Notre Reine ait été insulté, je suis content de voir un sujet de consolation dans la croyance que j'entretiens qu'en attirant sur soi la fureur de la violence populaire, je puis avoir prévenu une échauffourée plus grande encore — celle d'une querelle entre des hommes qui devraient vivre en frères — habitants du même pays — sujets du même Souverain — et enfants du même Père qui est dans les Cieux.

(Signé) ELGIN ET KINCARDINE.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL 15 MAI 1849.

L'ORGANE DE M. PAPINEAU.

L'Avenir de samedi annonce gravement que depuis le 25 avril ses rédacteurs ont armé leur gantelet de guerre contre le ministère, mais qu'ils le reprennent aujourd'hui. C'est, comme l'on voit, un avis bien redoublé ! Mais écoutons-les ; ils ajoutent, que "c'est la gravité des circonstances" qui les a rapprochés des ministres, qu'ils appellent "les hommes de bascule qui ont déchiré le pacte libéral." Ils émettent mieux faits de dire la pure vérité. S'ils l'eussent dit, nous aurions su qu'ils ne prenaient les armes et ne se rapprochaient des ministres "dont, disent-ils, des abîmes doivent les séparer," que parce qu'ils avaient espéré d'entrer "en service" et "en garnison," comme ils disent, et de recevoir les faveurs des ministres qu'ils affectent d'appeler les "suppôts de l'œuvre Sydneyan." Aujourd'hui, ils ne représentent directement le ton offensif que parce que leurs désirs et espérances sont déçus, et que les ministres ne savent pas apprécier les immenses services que les rédacteurs de l'Avenir rendent journallement au pays !

Les sus-dits rédacteurs sauront en effet se venger ; ils parlent de "la coupable apathie des ministres," et de "leurs intrigues déplacées et inconscientes." Eh ! bien, en quoi consistent, selon l'Avenir, cette apathie et ces intrigues ? "Le ministère, dit-il, n'a pas réprimé avec énergie et courage les hordes de brigands, qui viennent de saecager notre ville. Il a exploité la situation pour tâcher d'arriver çà et là quelques votes de confiance..."

A la première accusation, nous répondons ce que nous avons déjà répondu : qu'il ne faut pas condamner les ministres avant de les entendre, d'autant plus qu'au tant que le public peut en juger jusqu'à présent, le ministère a tenu depuis le commencement des troubles la seule conduite que l'humanité, la politique et le patriotisme pouvaient leur dicter.

Quant à la seconde accusation, elle est entièrement contraire aux faits. Le ministère n'a rien voulu pour nous servir de l'expression grossière et polie de l'Avenir. Le ministère n'a pas envoyé d'adresses dans les comtés, quoiqu'on dise l'Avenir. Les représentants, voulant faciliter à leurs comtés les moyens de s'adresser au gouverneur comme commençaient à le faire les villes, ont fait faire des blancs qu'ils leurs ont envoyés. Les comtés, réunis en assemblée, ont examiné si ces blancs ou formules contenaient ce qu'ils avaient intention de dire, et les ont modifiés ou acceptés. Quel mal à cela ? Est-ce que les comtés en étaient moins libres ? Est-ce que d'ailleurs ils ne devaient pas s'attendre que leurs représentants leur enverraient un mot d'avis, afin de leur faire connaître leurs sentiments et leurs vues ? Est-ce que ce n'est pas la marche suivie, chaque fois, qu'un comté s'assemble ? D'un autre côté, est-ce que l'Avenir suppose au peuple assez peu de bon sens pour dire en cette circonstance ce qu'il ne pensait pas ? Il faut en vérité qu'il en aie bien mauvaise opinion. Nous, qui pensons que nos populations sont pour le moins aussi capables de juger des affaires politiques que tout autre peuple, nous sommes fermement convaincus qu'elles n'ont adoptées les adresses à S. E. Lord Elgin, qu'après les avoir pesées et en avoir compris toute la portée ; nous pensons de plus qu'elles regarderont, comme une injure à elles faites, les insinuations méchantes et mensongères des rédacteurs de l'Avenir.

Nous sommes vraiment peiné de voir ce journal-là renouveler son acharnement contre les ministres, le parti libéral et tous les Canadiens. Pourquoi ne mettait-il pas de côté son désappointement ? Il tenait donc bien fort à entrer en garnison ! Que ne se représentait-il les maillards du pays ? Que ne réfléchissait-il un instant à notre état social actuel ? Dans ce cas, il n'eût pas fait de semblables attaques, des attaques aussi injustes contre le ministère et le peuple qui le soutient. Que les rédacteurs relisent donc leur œuvre ; ils verront qu'ils ont fait à tout le monde ; ils comprendront pourquoi leur conduite fait monter le rouge de la honte au front de tout Canadien de cœur et de conscience. S'ils ne le comprennent pas, c'est qu'ils n'ont rien dans leur poitrine ; c'est qu'ils ne savent pas ce qu'est le patriotisme ; c'est qu'ils ignorent ce qu'est le devoir.

L'Avenir de mercredi termine un article éditorial par les paroles suivantes :

Néanmoins quelques grandes qualités ont été les fautes de l'administration pendant la huitaine que nous venons de traverser ; quelques-unes sont les lenteurs et les indécisions manifestées chez les autorités, nous laissons tomber le ribbon sur le tout, parce qu'il ne faut pas dissimuler nos forces, tant que nous demeurons sous la pression d'une situation aussi grave que l'actuelle. — Ce n'est pas le fait que nous nous en gardons, car le danger peut s'aggraver d'un instant à l'autre ; mais dans le cas, nous n'hésiterons pas à assurer, que dès lors qu'il s'agit de défendre notre vie, nos droits et notre nationalité, il n'y a pas un seul canadien-français hors des rangs."

Avec de semblables sentiments, on devrait croire que l'Avenir n'a pas un mot de blâme, pas un mot acrimonieux envers les ministres et le parti libéral, "parce qu'il ne faut pas diminuer nos forces, tant que nous demeurons sous la pression d'une situation aussi grave." Mais tout n'est pas là, et cette protestation de l'Avenir n'est que pour faire de l'effet et montrer son désintéressement et son patriotisme ! Car, un peu plus loin, ce journal adresse des reproches au parti libéral représenté par l'immonse majorité des représentants, il parle "de la manière molle et indécise avec laquelle l'exécutif réprima l'impudente arrogance du parti tory ; etc. Pour notre part, nous n'avons pas intention de relever un à un tous les avançes de l'Avenir. Nous nous contenterons de lui dire que la simple justice exigerait que MM. les collaborateurs ne complaisant pas l'exécutif et même ne déversassent pas le blâme sur lui, avant de savoir ce qu'il a dit pour s'expliquer et se justifier. Cette conduite-là n'est que générale et convenable, d'autant plus qu'à l'heure qu'il est, l'opinion générale est en faveur de la manière dont a agi le ministère, durant les troubles récents.

Les quelques partisans de M. Papineau, de l'Avenir et de leur politique, dans la paroisse d'Yamachiche, sont absolument découragés de l'adresse que les intelligents habitants de cette paroisse viennent de signer, pour condamner les outrages commis à Montréal, et approuver la conduite du gouverneur et du ministère. Ils commencent à voir que les doctrines extrêmes de M. Papineau ne sont pas du goût des habitants éclairés du comté de St. Maurice, et que M. Papineau ne pourrait pas y être réduit à l'heure qu'il est. Ces convictions mettent les quelques exaltés, qui se trouvent à Yamachiche, tout hors d'eux-mêmes. Aussi pour se venger de leur défaite, ils font publier dans l'Avenir, refugium de tous les mécontents et ambitieux, une correspondance, dans laquelle ils tournent en ridicule le respectable curé d'Yamachiche, et l'accusent de s'être immiscé dans la politique, de refuser obstinément de se joindre aux amis de l'Avenir à Yamachiche.

Nous n'avons pas intention de relever ces attaques et d'entrer en lutte avec des adversaires aussi redoutables. Seulement qu'il nous suffise de dire, que, si ces bons messieurs entendent, par s'immiscer dans la politique, la part que tout citoyen est tenu de prendre en ce moment dans les affaires publiques pour le maintien de nos droits et de notre constitution et contre l'anarchie et le régime de la terreur, M. le curé d'Yamachiche est prêt à avouer ce fait, qu'il, aux yeux du pays tout entier, est un acte de vrai patriotisme. Il s'agit en effet de la moment de notre existence même ; il s'agit de savoir si nous al-

lons laisser le gouvernement du pays aux turbulents, incendiaires, émeutiers, rebâtes, qui troublent Montréal depuis le 25 avril ; ou si nous soutiendrons le gouvernement actuel, le parlement, le gouverneur et le ministère, qui est l'élu du peuple. Il n'y a pas à balancer ; il faut adopter le second parti. C'est ce qu'a fait M. le curé d'Yamachiche, et il a bien fait.

Quant aux anarchistes, turbulents, mécontents, ambitieux, etc., nous leur conseillons d'aller ailleurs que dans ce pays ; car leurs doctrines n'y feront pas fortune. Le peuple veut la paix, et il l'aura. Il n'aime pas les gens du tout ou rien, pas plus qu'il n'aime les loyaux qui ont incendié le parlement et insulté le représentant de notre souveraine. Mais les hommes qui, tout en se disant catholiques et soumis à l'Eglise, sont sans cesse à attaquer nos prêtres et nos évêques, comme le font l'Avenir et ses fidèles correspondants, notre bon peuple les méprise, les républicains repousse, comme l'on méprise, repousse et repousse un homme qui trahit votre confiance, et récompense vos services par des injures et l'ingratitude. De notre côté, après ce que nous venons de dire, nous garderons le silence sur "un anti-émeutier" et "un loyal canadien", dont le premier aurait dû voir que sa lettre a été refusée par la plume, parce que c'était une lettre d'ajournement à un respectable membre du clergé. Le loyal Canadien aurait dû avoir le même sort de la part de l'Avenir, mais ce dernier journal a des doctrines politiques et religieuses si élastiques, que les insultes au clergé sont parfaitement de son goût et reçoivent de sa part un patronage tout spécial.

LA DERNIERE EMEUTE.

Nous traduisons du Pilot de samedi le document suivant qui lui a été communiqué :

" Dix messieurs du conseil législatif, vingt membres de l'assemblée législative, et vingt-deux messieurs du Haut-Canada, se réunissent à l'Hôtel Têtu, pour un banquet d'amis, à 7 1/2 du soir. L'hon. Adam Ferguson président, ayant à sa droite et à sa gauche, les orateurs du conseil et de l'assemblée législative. Les convives se récréent tranquillement jusque vers 10 heures, lors qu'on entend les cloches du feu qui sonnent, et des pas précipités dans les rues. Les convives ne s'en occupent nullement. Avant la sonnerie des cloches et avant qu'aucune autre nouvelle eût été portée, on avait reçu avis qu'il se faisait des rassemblements ; mais on ne s'occupe pas autrement de la nouvelle, qu'en envoyant un message à M. Weatherhall pour l'en avertir ; il était environ onze heures. La foule au sur de la maison était considérable. M. McKenzie remerciait alors au nom de la députation de Kingston, dont on venait de porter la santé, lorsqu'une grêle de pierres fut lancée par la foule. Les convives demeurèrent à leurs places, et M. McKenzie continua à parler ; mais bientôt l'attaque devint plus formidable. On jetait du dehors à l'intérieur des pierres qui pesaient de 8 à 10 livres. Les volées durent cesser ; tout le chassis fut brisé ; jusqu'à ce moment, personne à l'intérieur n'avait offert de résistance. Un quart d'heure environ après que la fenêtre du devant eut été brisée, on se précipita du dehors dans la port-voisine de la chambre à diner, et des pierres furent lancées de nouveau. La fenêtre du passage et la porte céderent et s'ouvrirent ; et si ce n'eût été de l'assistance opportune de quelques-uns des convives, la maison se remplit de monde. Les assésés réussirent à fermer la porte, quand on entendit crier : "mettez-y le feu, mettez-y le feu !" et un madrier de 3 pour ces d'épaisseur fut introduit entre la porte et le chambranle. Avec ce levier, les émeutiers étaient en frais de forcer la porte, en appliquant et levant, lorsqu'un coup de feu fut tiré. Cela produisit une trêve de quelques instants, pendant laquelle le militaire arriva et dispersa la foule. Personne à table n'était armé, et n'avait aucun moyen de résistance, tant qu'on n'eût pu voir les signatures de ce document. La violence des émeutiers était telle qu'elle dut inspirer les plus grandes appréhensions ; et eussent-ils réussi à se frayer un passage les sous-signes croient que les résultats eussent été des plus désastreux.

WM. C. GUYMAR, WM. L. PERRIN  
THOMAS EYRE, THOMAS SCOTT.  
Montréal, 11 Mai 1849.

CONCILE DE BALTIMORE.

Extrait d'une correspondance du Freeman's Journal de New-York sur le concile de Baltimore :

" Les graves matières qui doivent se discuter au concile, écrit le correspondant sous la date du 6 mai, ne sont pas encore arrivées à la connaissance du public. En attendant la presse protestante se perd en conjectures pour savoir si les pères du concile pourront conclure quelque chose sans le Pape ; et la Tribune est d'avis qu'ils le pourraient fort bien. Les évêques qu'on attendait sont tous arrivés ; et confèrent entr'eux des questions qu'ils devront aborder dès l'ouverture des séances. Six mois d'avance chaque prélât envoie à l'archevêque de Baltimore la liste des motions, qu'il veut faire traiter ; celui-ci les dispose par ordre et les communique dans une circulaire à tous les archevêques et évêques de l'union américaine. Quel contraste entre ce procédé plein de dignité et de franchise, et les caucus qui précèdent toutes nos grandes assemblées ! Aussi, une semaine suffit-elle à nos prélats pour expédier une multitude d'affaires de la plus haute importance. "

Le correspondant du Freeman's après avoir assisté à l'ouverture du concile, qui eut lieu à 11 h. du matin le même jour, continue en ces termes : " Oh sainte Église catholique, que vous êtes grande, infiniment grande dans votre origine, merveilleusement grande dans votre histoire, mystérieusement grande dans vos opérations, auguste et grande quand vous enseignez et corrigez les rois et les royaumes, comptissante et grande, quand vous vous abaissez à consoler la douleur et à relever le courage abattu ! L'église catholique est vraiment grande dans tous les temps et dans tous les pays ; mais pour bien comprendre combien elle est grande dans ce pays, il faut avoir été témoin de l'auguste solennité qui vient d'ouvrir le concile à la cathédrale de Baltimore. La pluie empêcha la procession, de se dérouler avec la pompe accoutumée. Les théologiens et les chapelains, pris les prélats, et l'archevêque de Baltimore rendirent en costume à la cathédrale en traversant la cour du palais.

Après la messe, célébrée par l'archevêque de Baltimore, Mgr. Kenrick, archevêque de Saint Louis, monta en chaire et prêcha sur les premiers versets du psaume fondamentale ejus in mentibus sanctis, s'arrêtant